



**LE GUIDE DES BESOINS  
EN SOUTIEN À LA FAMILLE**

**DEUXIÈME PARTIE**

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

**RÉGION  
CAPITALE-NATIONALE**

**DÉCEMBRE 2006**






## En un coup d'œil

Les subventions en soutien à la famille .....	3
Situation critique .....	4
Parents-soutien .....	5
Les services de gardiennage.....	6
Les services de garde.....	7
Les services et maisons de répit.....	9
Les camps de vacances spécialisés .....	10
Les loisirs et les camps de jours.....	12
Les autres programmes et subventions .....	14
Revenus .....	14
Santé physique.....	15
Milieu de vie.....	16
Transport .....	17
Loisirs .....	19
Le plan de services .....	20
Votre droit de recours .....	21
Les associations .....	22
Coordonnées de l'Office des personnes handicapées du Québec.....	26

### Légende

 Téléphone

 Courrier électronique

 Site Internet



## Les subventions en soutien à la famille

Ce tableau vous donne un aperçu des montants prévus par le programme Soutien à la famille pour votre région. La subvention maximale annuelle inclut le gardiennage, le répit et l'appui aux tâches quotidiennes.

Caractéristiques	Subvention maximale annuelle*
Enfant nécessitant peu d'attention et de soins	2 220 \$
Enfant nécessitant beaucoup d'attention et de soins	4 380 \$

Pour obtenir une subvention ou si vous désirez plus de renseignements sur le programme, communiquez avec votre **CSSS (CLSC)**.

---

\* La subvention peut être supérieure dans le cas où il y a plus d'un enfant handicapé dans la même famille. Ces montants annuels pourraient aussi évoluer selon les budgets consentis au programme Soutien à la famille.



## Situation critique

Parce que la présence d'un enfant ou d'un adulte handicapé amène des responsabilités supplémentaires, les familles se retrouvent parfois à bout de souffle.

Vous faites peut-être face, vous aussi, à un sentiment d'impuissance devant l'absence de services ou à une perte de confiance dans l'avenir et même à l'envie de « tout lâcher ».

Si vous croyez être dans une telle situation et que vous ne savez plus vers qui vous tourner, le premier organisme à contacter est votre **CSSS (CLSC)**. Si la personne handicapée reçoit des services d'un **centre de réadaptation**, celui-ci peut aussi vous aider.

S'il s'agit d'une urgence, n'hésitez pas à communiquer avec le service **Info-Santé** du CSSS (CLSC) ou à composer le **911**.

Vous pouvez aussi communiquer avec le **Centre de crise de Québec** :



418 688-4240

Plusieurs associations de parents de personnes handicapées offrent également un service d'écoute et de soutien. Voir à ce sujet la section « Les associations ».



## Parents-soutien

Des associations offrent du soutien et de l'information aux parents à qui l'on vient d'apprendre que leur enfant a une déficience. Ce service, appelé « Parents-soutien », leur permet de rencontrer d'autres parents qui ont vécu une situation semblable et de partager leurs expériences. Pour en savoir plus sur ce service, communiquez avec les associations suivantes :

### **Association pour l'intégration sociale région de Québec**

☎ 418 622-4290

### **Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels**

☎ sans frais 1 888 849-8729

📧 info@aqpehv.qc.ca

### **Autisme Québec**

☎ 418 624-7432

🌐 www.autisme.qc.ca

### **Dystrophie musculaire Canada**

☎ sans frais 1 800 567-2236, poste 231

📧 infoquebec@muscle.ca

D'autres associations de la région organisent des groupes d'entraide et des rencontres d'échanges entre parents. Certaines d'entre elles organisent des groupes de soutien pour les frères et les sœurs (fratrie). Contactez les **associations** pour connaître plus spécifiquement leurs services (voir la section « Les associations »).

Certains services mentionnés peuvent aussi répondre à des besoins de répit et de dépannage.

### Ressource de garde à domicile

#### **Le petit répit**

Service de gardiennes éducatrices à domicile pour des besoins de garde occasionnels, de répit et de dépannage.

Toutes les clientèles et déficiences (0-18 ans)

☎ 418 525-0858

📧 lepetitrepit@bellnet.ca



## Les services de gardiennage

### Gardiennage à l'extérieur du domicile

#### **Pouponnière « Les 1<sup>ers</sup> jours »**

Déficience physique ou intellectuelle, troubles neurologiques, problèmes de développement psychomoteurs (0-24 mois)

☎ 418 872-2896

Si vous résidez sur le territoire de **Charlevoix** ou de **Portneuf**, adressez-vous à votre **CSSS (CLSC)** pour connaître les ressources de votre secteur.




## Les services de garde

### Le choix d'un service de garde



Pour l'inscription de votre enfant, adressez-vous directement au centre de la petite enfance (CPE), à la garderie ou au service de garde en milieu familial de votre choix. Plusieurs services de garde acceptent les enfants handicapés. Pour consulter la liste des services de garde (incluant les bureaux coordonnateurs pour une place en milieu familial), visitez le site du **ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine** :

 [www.mfacf.gouv.qc.ca](http://www.mfacf.gouv.qc.ca)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le **Regroupement des centres de la petite enfance de Québec et Chaudière-Appalaches** :

 418 842-2521

Vous pouvez également obtenir de l'aide dans vos démarches pour trouver un service de garde en communiquant avec l'**Office des personnes handicapées du Québec** :

 sans frais 1 800 567-1465  
par téléscripteur 1 800 567-1477  
 [dpji@ophq.gouv.qc.ca](mailto:dpji@ophq.gouv.qc.ca)

### Subventions

Les services de garde peuvent recevoir des subventions pour faciliter l'intégration d'un enfant handicapé. Deux types de subventions sont possibles :

- l'**Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé** peut être obtenue une fois la déficience confirmée;
- la **Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration** vise à faciliter ou à maintenir l'intégration en service de garde d'un enfant handicapé ayant d'importants besoins.

Ce sont les services de garde, avec le consentement des parents, qui demandent ces subventions au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.



## Les services de garde

### Soutien à l'intégration

La plupart des centres de réadaptation offrent des services de soutien pour l'intégration d'un enfant et l'adaptation des activités des services de garde.

### **Les services de garde en milieu scolaire**

Plusieurs écoles offrent des services de garde. Pour l'inscription de votre enfant à ces services, vous devez vous adresser à **votre école** au moment de l'inscription scolaire. Si l'école n'est pas en mesure d'offrir le service, elle peut vous référer à un autre service de garde répondant mieux aux besoins particuliers de votre enfant.

### Subventions

Les services de garde reçoivent une subvention pour accueillir les enfants handicapés (inscrits et présents à l'école au 30 septembre de l'année en cours). C'est l'école qui fait la demande de subvention au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par l'entremise de la commission scolaire.

### Soutien à l'intégration

Dans le cadre du plan d'intervention en services éducatifs, les services de garde peuvent faire part de leurs besoins afin d'obtenir du soutien des autres intervenants du milieu.

Le projet **Intégration sociale des enfants handicapés en milieu scolaire** offre des services en région pour faciliter l'intégration en service de garde. La demande doit être faite par le service de garde ou l'école, mais vous pouvez aussi, comme parent, obtenir de l'information :

☎ 450 646-2714

✉ info@isehms.qc.ca

🌐 www.isehms.qc.ca



## Les services et maisons de répit

Certains des services mentionnés peuvent aussi répondre à des besoins de gardiennage.

### **Autisme Québec**

Autisme et autres TED (4 ans et plus)

☎ 418 624-7432

✉ info@autismequebec.org

### **Le Jardin Bleu (CPE)**

Québec

Déficiences intellectuelle, physique, de la parole  
(0 à 5 ans, dans un contexte d'intégration)

☎ 418 660-5323

✉ cpe.jardinbleu@qc.aira.com

### **Maison répit Maurice Tanguay**

Charlesbourg

Déficiences intellectuelle, autisme (3 ans et plus)

☎ 418 623-0276

✉ jhdunn@videotron.ca

Si vous résidez sur le territoire de **Charlevoix** ou de **Portneuf**, adressez-vous à votre **CSSS (CLSC)** pour connaître les ressources de votre secteur.

### **Centres de réadaptation**

Les centres de réadaptation en déficience intellectuelle peuvent offrir du répit spécialisé par le biais de leurs ressources. Pour obtenir ces services, vous devez vous adresser à votre **CSSS (CLSC)**.

L'unité interne de réadaptation de l'**Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO)** dispense des services de répit spécialisés en fonction de la disponibilité de ses lits de réadaptation. Une demande écrite doit être effectuée par la travailleuse sociale du programme IRDPO ou d'un autre établissement référant.

### **Répit dans les camps de vacances**

Plusieurs camps de vacances spécialisés offrent des fins de semaine de répit durant toute l'année. À la page suivante, nous avons répertorié quelques-uns de ces camps en indiquant (+ répit) à côté de leur nom.



## Les camps de vacances spécialisés

### **Camp L'Escapade** (Autisme Québec)

Capitale-Nationale - Québec

Autisme et autres TED

☎ 418 624-7432

### **Camp « O » Carrefour** (Patro Roc-Amadour) (+ répit)

Capitale-Nationale - Île d'Orléans

Déficiência intellectuelle

☎ 418 828-1151

🌐 [www.patro.roc-amadour.qc.ca](http://www.patro.roc-amadour.qc.ca)

### **Cité-Joie** (+ répit)

Capitale-Nationale - Lac-Beauport

Déficiences physique, intellectuelle, problème de santé mentale, autisme et TED

☎ 418 849-7183

🌐 [www.citejoie.com](http://www.citejoie.com)

### **Centre de plein air Grand village** (+ répit)

Chaudière-Appalaches - Saint-Nicolas

Déficiences physique, intellectuelle, déficiences multiples

☎ 418 831-1677

🌐 [www.grand-village.com](http://www.grand-village.com)

### **Camp d'été de l'Association québécoise du syndrome Gilles de la Tourette – Accès Plein-Air**

Lanaudière

(Enfants, adolescents)

☎ 514 328-3910

🌐 [www.aqst.com](http://www.aqst.com)

### **Camp Papillon**

Lanaudière

Déficiência physique et déficiences multiples

☎ sans frais, 1 877 937-6171

🌐 [www.enfantshandicapes.com](http://www.enfantshandicapes.com)



## Les camps de vacances spécialisés

### **Base de plein air Perce-Neige (+ répit)**

Laurentides

Déficiência intellectuelle ou physique, déficiences multiples

☎ 450 226-3336

🌐 [www.perceneige.ca](http://www.perceneige.ca)

### **Camp Garagona**

Montérégie

Déficiência intellectuelle

☎ 450 298-5159

🌐 [www.campgaragona.qc.ca](http://www.campgaragona.qc.ca)

### **Centre Notre-Dame-de-Fatima (+répit)**

Montérégie

Déficiência auditive avec ou sans déficiência associée

☎ 450 453-7600

🌐 [www.centrendfatima.com](http://www.centrendfatima.com)

### **Colonie Les bosquets**

Montérégie

Déficiência intellectuelle et déficiences multiples

☎ 450 467-3918

### **Services de répit Emergo (+ répit)**

Montérégie, Lanaudière, Laurentides

Autisme et autres TED

☎ 514 931-2882

🌐 [www.servicesderepitemergo.com](http://www.servicesderepitemergo.com)

### **Camp Gatineau (+ répit)**

Outaouais

Déficiência intellectuelle et déficiences multiples

☎ 819 777-6164

🌐 [www.campgatineau.com](http://www.campgatineau.com)

### **Fondation des aveugles du Québec**

Déficiência visuelle (6-18 ans)

☎ 514 259-9470

🌐 [www.aveugles.org](http://www.aveugles.org)



## Les camps de vacances spécialisés

Pour connaître les camps de vacances ou les services des loisirs réguliers qui accueillent des enfants ou adultes handicapés, communiquez avec l'**Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de la Capitale-Nationale** :



418 529-6134



[arlph@qc.aira.com](mailto:arlph@qc.aira.com)



## **Les loisirs et les camps de jour**

### **Adaptavie Inc.**

Québec

Déficiences physique, auditive, intellectuelle, dysphasie  
(10 ans et plus, sans incontinence)

☎ 418 529-9238

### **Centre social de la Croix-Blanche**

Québec

Personnes ayant des problèmes de santé mentale

☎ 418 683-3677

### **Entr'actes**

Québec

Toutes les déficiences (16 ans et plus)

☎ 418 523-2679

🌐 [www.entractes.com](http://www.entractes.com)

### **Les jeunes handicapés de Charlesbourg inc.**

Charlesbourg

Déficiência physique ou intellectuelle (5 à 21 ans)

☎ 418 627-3897

### **Patro Roc-Amadour (centre de jour)**

Québec

Ados plus : déficiência intellectuelle (12 à 18 ans)

Loisirs plus : déficiência intellectuelle (18 ans et plus)

☎ 418 529-4996

🌐 [www.patro.roc-amadour.qc.ca](http://www.patro.roc-amadour.qc.ca)

Certains camps réguliers peuvent aussi organiser des séjours ou des activités de groupes pour enfants ou adultes handicapés. Informez-vous auprès des associations (voir la section « Les associations »).



## Les autres programmes et subventions

### Revenus

#### Le soutien aux enfants

Les familles qui ont des enfants à charge de moins de 18 ans peuvent recevoir le paiement de soutien aux enfants dont le montant varie selon les revenus et la situation familiale. Vous devez vous adresser à la **Régie des rentes du Québec** :

☎ 418 643-3381 ou, sans frais, 1 800 667-9625.

🌐 [www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca)

#### Le supplément pour enfant handicapé

Quels que soient leurs revenus, les familles ayant un enfant handicapé peuvent demander le supplément pour enfant handicapé dont le montant est le même pour tous. Vous devez vous adresser à la **Régie des rentes du Québec** :

☎ 418 643-3381 ou, sans frais, 1 800 667-9625

🌐 [www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca)

#### La prestation pour enfants handicapés (PEH)

Cette prestation non imposable, octroyée par le gouvernement du Canada, est destinée aux familles à revenu faible ou modeste qui subviennent aux besoins d'un enfant de moins de 18 ans ayant déficience mentale ou physique grave et prolongée.

#### La prestation pour enfants handicapés (PEH) (suite)

La PEH est ajoutée aux versements mensuels de la prestation fiscale canadienne pour enfants. Pour plus de renseignements, communiquez avec l'**Agence du revenu Canada** :

☎ sans frais 1 800 387-1194

🌐 [www.cra-arc.gc.ca/benefits/cctb/menu-f.html](http://www.cra-arc.gc.ca/benefits/cctb/menu-f.html)

Lorsque votre enfant atteint l'âge de 18 ans, vous n'avez plus droit à l'allocation familiale. Toutefois, votre enfant peut avoir droit aux prestations du Programme d'assistance-emploi. Vous devez vous adresser au Centre local d'emploi de votre secteur.



## Les autres programmes et subventions

### Le Programme d'assistance-emploi (« aide sociale »)

Lorsque votre enfant atteint l'âge de 18 ans, vous n'avez plus droit à l'allocation familiale. Toutefois, votre enfant peut avoir droit aux prestations du Programme d'assistance emploi. Vous devez vous adresser au Centre local d'emploi de votre secteur.


 [www.mess.gouv.qc.ca](http://www.mess.gouv.qc.ca)

### Les déductions fiscales

Vous pouvez avoir droit aux déductions fiscales pour enfant handicapé à charge ou pour personne handicapée au provincial et au fédéral. Demandez les formulaires et brochures explicatives à :

#### **Revenu Québec**

*Les personnes handicapées et la fiscalité (IN-133)*


 418 659-6299 ou, sans frais, 1 800 267-6299

 [www.revenu.gouv.qc.ca](http://www.revenu.gouv.qc.ca)

#### **Revenu Canada**

*Renseignements concernant les personnes handicapées (RC4064)*

 sans frais 1 800 959-3376

 [www.cra-arc.gc.ca/handicape](http://www.cra-arc.gc.ca/handicape)

## **Santé physique**

### Équipements et fournitures

Vous pouvez obtenir une subvention pour des équipements spécialisés et des fournitures médicales (pour compenser, par exemple, le coût des couches de votre enfant de plus de trois ans). Vous devez faire une demande à votre **CSSS (CLSC)** ou au **Centre local d'emploi** si vous ou votre enfant êtes bénéficiaires du Programme d'assistance-emploi.

### Frais de transport et d'hébergement

Vous pouvez réclamer des frais de transport, de stationnement et d'hébergement pour vos déplacements dans le cas où votre enfant a besoin, **fréquemment et sur une base régulière**, de traitements médicaux (ex. : dialyse) ou de réadaptation. Faites votre demande à l'établissement concerné.



## Les autres programmes et subventions

### Santé physique

#### Frais de transport et d'hébergement (suite)

De plus, si vous ou votre enfant êtes bénéficiaires du Programme d'assistance-emploi, vous pouvez également vous faire rembourser une partie des frais de déplacements faits pour des raisons médicales. Vous devez vous adresser à votre **Centre local d'emploi**.

#### Les services dentaires spécialisés

Si votre enfant n'a pas accès à votre dentiste habituel, vous pouvez obtenir pour lui des services dentaires spécialisés accessibles aux personnes handicapées au **Centre hospitalier de l'Université Laval** :

☎ 418 654-2122

### Milieu de vie (à la maison)

#### Le Programme de soutien à domicile

Vous pouvez obtenir des services à domicile ou une subvention pour du soutien à domicile si votre enfant a besoin d'aide physique (par exemple, pour le bain d'un enfant devenu trop lourd à porter). Vous devez vous adresser à votre **CSSS (CLSC)**.

#### Le Programme d'adaptation de domicile

Vous pouvez obtenir une subvention pour faire adapter votre domicile (maison ou logement) afin de le rendre accessible à votre enfant. Vous pouvez avoir besoin d'une rampe d'accès, de faire agrandir les portes ou d'adapter la salle de toilette.

Pour obtenir de l'information sur le programme ou le formulaire à compléter, communiquez avec votre **municipalité** ou avec votre **CSSS (CLSC)**. Vous pouvez également obtenir des informations auprès de la **Société d'habitation du Québec** :

☎ sans frais 1 800 463-4315

🌐 [www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca)



## Les autres programmes et subventions

### Transport

#### Le service de transport adapté

Si votre enfant ne peut utiliser le transport en commun régulier, il peut avoir accès au service de transport adapté. Selon l'endroit où vous habitez, communiquez avec :

#### **Service de transport collectif de la MRC de Charlevoix-Est**

Territoire de la MRC de Charlevoix-Est

☎ 418 439-4999

#### **Transport adapté de Charlevoix-Ouest Inc.**

Baie Saint-Paul

☎ 418 435-5488

#### **Transport adapté du Québec Métro (TAQM)**

Québec

☎ 418 687-2641

#### **Transport adapté Orléans inc.**

Beauport

☎ 418 821-9821

#### **Transport intégration Portneuf**

Saint-Basile

☎ 418 329-3152

#### Cartes d'accompagnement

Le **Réseau de transport de la Capitale** offre une carte d'accompagnement qui donne accès gratuitement à l'autobus à la personne qui doit accompagner un enfant handicapé âgé de plus de cinq ans. Vous pouvez demander le formulaire à votre **CSSS (CLSC)** ou au **Réseau de transport de la Capitale** :

☎ 418 627-2511



## Les autres programmes et subventions

### Transport (suite)

Une carte d'accompagnement est également offerte en **transport interurbain par autocar** à toute personne handicapée âgée d'au moins huit ans devant être accompagnée lors de ses déplacements interurbains. Elle permet à la personne accompagnatrice, âgée d'au moins 14 ans, d'être exemptée des frais de transport.

Pour obtenir de l'information ou un formulaire de demande à compléter, communiquez avec l'**Association des propriétaires d'autobus du Québec**

☎ 418 522-7131

🌐 [www.apaq.qc.ca](http://www.apaq.qc.ca)

### La vignette de stationnement

Si votre enfant éprouve des difficultés dans ses déplacements, la vignette de stationnement vous permet de garer votre voiture dans les espaces réservés aux personnes handicapées. Pour l'obtenir, vous devez vous adresser à la **Société de l'assurance automobile du Québec** :

☎ 418 643-7620 ou, sans frais, 1 800 361-7620

🌐 [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)

### Le Programme d'adaptation de véhicule

Une subvention peut vous permettre d'adapter le véhicule familial afin d'en faciliter l'accès à votre enfant et le rendre sécuritaire.

Vous devez vous adresser à la **Société de l'assurance automobile du Québec** :

☎ sans frais 1 800 525-7719

🌐 [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)




## Les autres programmes et subventions

### Loisirs


#### Le Programme d'accompagnement en loisir

Afin que votre enfant ait accès à des activités de loisir, l'organisme qu'il fréquente peut obtenir une subvention pour défrayer les services d'un accompagnateur. Pour plus de renseignements sur le programme, adressez-vous aux organismes suivants :

#### **Association régionale de loisir pour les personnes handicapées de la Capitale-Nationale**

 418 529-6134

#### **Unité régionale de loisir et de sport de la région de Québec**

 418 877-6233

#### Le programme d'accès gratuit pour l'accompagnateur

Les services concernant l'accès gratuit aux sites touristiques ou aux activités de loisir pour l'accompagnateur peuvent différer d'une municipalité à l'autre. Communiquez avec le **service des loisirs de votre municipalité**.



## Le plan de services




L'élaboration d'un plan de services permet de faire une bonne évaluation des besoins de votre enfant **dans chaque domaine d'activité** (services de garde, école, travail, loisirs, transport, etc.) ainsi que de vos besoins en soutien à la famille. Par la suite, cette évaluation servira à organiser les services requis avec la collaboration des intervenants impliqués. Voici la démarche à suivre pour obtenir un plan de services.

### **Pour un enfant ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement :**

- si votre enfant reçoit des services d'un centre de réadaptation, vous devez en faire la demande au **centre**;
- s'il ne reçoit pas de services d'un centre de réadaptation, vous devez vous adresser au **CSSS (CLSC)**.

**Pour un enfant ayant toute autre déficience**, il faut communiquer avec le centre de réadaptation approprié, selon sa déficience.

L'**Office des personnes handicapées du Québec** peut également vous aider à amorcer une démarche de plan de services, et ce, quelle que soit la déficience de votre enfant. Vous pouvez aussi obtenir gratuitement une copie du guide intitulé « Je commence son plan de services » pour vous aider à identifier les besoins de votre enfant. Pour obtenir des services ou le Guide, communiquez avec l'**Office** :

 sans frais, 1 800 567-1465  
par téléscripneur 1 800 567-1477  
 [dpil@ophq.gouv.qc.ca](mailto:dpil@ophq.gouv.qc.ca)  
 [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)



## Votre droit de recours

Si vous n'êtes pas satisfaits des services offerts ou reçus ou que vous êtes en désaccord avec une décision rendue à votre égard, vous devez utiliser les procédures de révision et de plaintes prévues par les organismes concernés.

Il est important de faire cette démarche par écrit, en expliquant les motifs de vos insatisfactions et en notant le nom des personnes contactées. Conservez une copie des lettres et des documents que vous envoyez.

S'il s'agit d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, le **Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de la Capitale-Nationale** peut vous aider à formuler votre plainte officielle et vous accompagner au besoin :

☎ 418 681-0088, poste 228  
☎ sans frais 1 877 767-2227  
✉ caap03@cabqinc.net

Dans tous les cas, vous pouvez également communiquer avec l'**Office des personnes handicapées du Québec** qui offre du soutien-conseil et de l'accompagnement aux personnes handicapées ou à leur famille :

☎ sans frais 1 800 567-1465  
par téléscripteur 1 800 567-1477  
✉ dpri@ophq.gouv.qc.ca



## Les associations

Associations offrant des services de soutien aux familles :

### **Arc-en-ciel**

Organisme communautaire en santé mentale

331, rue Notre-Dame

Donnacona G3M 1H3

☎ 418 285-3847

✉ [larc.enciel@globetrotter.net](mailto:larc.enciel@globetrotter.net)

### **Association des personnes handicapées de Charlesbourg inc.**

Déficience intellectuelle, physique, sensorielle ou  
psychique (adulte)

C. P. 34054

Charlesbourg G1G 6P2

☎ 418 626-8686

### **Association des personnes handicapées de Charlevoix inc.**

342, route 138

Saint-Hilarion G0A 3V0

☎ 418 457-3760

✉ [aphc@charlevoix.net](mailto:aphc@charlevoix.net)

🌐 [www.charlevoix.net/~aphc/](http://www.charlevoix.net/~aphc/)

### **Association des personnes handicapées du comté de Portneuf**

67, rue Notre-Dame

Pont-Rouge G3H 3K8

☎ 418 873-6122

✉ [aphp@globetrotter.net](mailto:aphp@globetrotter.net)

### **Association des TCC des Deux-Rives**

(traumatisme cranio-cérébral)

14, rue Saint-Amand

Loretteville G2A 2K9

☎ 418 842-8421 ou, sans frais, 1 866 844-8421

✉ [tcc2rives@oricom.ca](mailto:tcc2rives@oricom.ca)

🌐 [www.tcc2rives.qc.ca](http://www.tcc2rives.qc.ca)



## Les associations

### **Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs Québec Métro**

775, rue Saint-Viateur  
Charlesbourg G2L 2S2

☎ 418 623-3232  
✉ aqepa.03-12@bellnet.ca  
📞 www.surdite.org

### **Association pour l'intégration sociale Région de Québec**

5225, 3<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Charlesbourg G1H 6G6

☎ 418 622-4290  
✉ aisq@mediom.qc.ca  
📞 www.aisq.org

### **Association québécoise des troubles d'apprentissage section Québec**

157, des Chênes Ouest, bureau 222  
Québec G1L 1K6

☎ 418 626-5146 ou, sans frais, 1 866 626-5146  
✉ aqetaque@qc.aira.com  
📞 www.aqeta.qc.ca

### **Association québécoise pour les enfants dysphasiques (audimuets), chapitre de Québec**

332, 2<sup>e</sup> Avenue  
Portneuf G0A 2Y0

☎ 418 990-0197  
✉ aqea@globetrotter.net  
📞 www.aqea.qc.ca

### **Autisme Québec**

3005, 4<sup>e</sup> Avenue, bureau 304  
Québec G1J 3G6

☎ 418 624-7432  
✉ info@autismequebec.org  
📞 www.autisme.qc.ca



## Les associations

### **Épilepsie section de Québec**

1030-1, avenue du Sacré-Cœur, bureau 354

Québec G1N 2W1

☎ 418 524-8752

✉ epilepsiequebec@megaquebec.net

### **La Boussole, Aide aux proches d'une personne atteinte de maladie mentale**

302, 3<sup>e</sup> Avenue

Québec G1L 2V8

☎ 418 523-1502

✉ laboussole@bellnet.ca

🌐 www.laboussole.ca

### **La Marée, Regroupement des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale**

367, rue Saint-Étienne, bureau 326

La Malbaie G5A 1M3

☎ 418 665-0050

✉ lamaree@charlevoix.net

🌐 www.lamaree.charlevoix.net

### **Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03**

190, rue Dorchester Sud, bureau 20

Québec G1K 5Y9

☎ 418 647-0603

✉ rop03@rop03.com

🌐 www.rop03.com

### **Regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix**

367, rue Saint-Étienne

La Malbaie G5A 1M3

☎ 418 665-7811

### Organismes nationaux

### **Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec**

☎ sans frais 1 800 567-1788

✉ info@spina.qc.ca

🌐 www.spina.qc.ca



## Les associations

### Organismes nationaux (suite)

#### **Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels**

☎ sans frais 1 888 849-8729

📧 info@aqpehv.qc.ca

🌐 www.aqpehv.qc.ca

#### **Association québécoise des personnes de petite taille**

☎ 514 521-9671

📧 info@aqppt.org

🌐 www.aqppt.org

#### **Association québécoise du syndrome de Rett**

☎ 514 486-1311

📧 info@rettsyndrome.org

🌐 www.rettsyndromeqc.org

#### **Association québécoise du syndrome Gilles de la Tourette**

☎ 514 328-3910

📧 info@aqst.com

🌐 www.aqst.com

#### **Dystrophie musculaire Canada**

☎ sans frais 1 800 567-2236, poste 231




📧 infoquebec@muscle.ca

🌐 www.muscle.ca





## Coordonnées de l'Office

### Office des personnes handicapées du Québec

 sans frais 1 800 567-1465  
par télécopieur 1 800 567-1477  
 [dpji@ophq.gouv.qc.ca](mailto:dpji@ophq.gouv.qc.ca)  
 [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

Vous pouvez consulter le **Centre de documentation** de l'Office qui possède une collection de 20 000 documents touchant différents sujets concernant les personnes handicapées. Un service de prêt ainsi que du soutien dans votre recherche de documentation vous sont offerts :

 sans frais, 1 888 264-2362  
 [documentation@ophq.gouv.qc.ca](mailto:documentation@ophq.gouv.qc.ca)

Vous pouvez aussi consulter le **catalogue** répertoriant l'ensemble des documents du Centre de documentation directement sur le site de l'Office au :

 [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)



Office des personnes  
handicapées

Québec 